



PROCES VERBAL de l'assemblée générale ordinaire

Du 1er octobre 2019

Je soussignée Martine RENAULT suppléante, de l'association LA CRAVANCHOISE « située à Cravanche, certifie que le mardi premier octobre deux mille dix-neuf à dix-sept heures s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de l'association, en présence de la présidente Madame Maryvonne DEROIN-BROSSARD., de la trésorière Madame Nicole CHANQUIOU de la secrétaire Madame Odile GENDRIN et moi-même Martine RENAULT : suppléante. Madame Christine RUSSO est excusée de son absence.

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et fait le **bilan de l'activité** : les voyages et sorties de l'année se sont bien passés ;

L'atelier photo n'existe plus faute de participants.

Toutes les personnes présentes ont signé à leur arrivée, une feuille de présence Deux personnes sont arrivées en retard : Nicole Fagedet et Marie-France PERROT ;

Nombre de personnes inscrites à l'association : 104 dont 98 sont à jour de leur cotisation. 33 personnes sont présentes et à jour de leur cotisation également.

La trésorière a exposé les comptes de l'année qui se termine. Les comptes sont validés.

Sachant que le bureau avait été élu pour un an, **réélection du bureau** : à main levée (pour trois ans conformément aux statuts : Mesdames Deroin-Brossard, Chainquiou, Gendrin, et moi-même sommes réélues, chacune ayant le même rôle, Madame France Chalot est élue comme suppléante.

Le vote s'est déroulé, dans la salle de réunion Située au 1^{er} étage de la mairie de Cravanche, 2 rue Pierre et Marie Curie, en présence de 2 scrutateurs : Mesdames Brigitte ALLEGRE Isabelle VOILAND. Le vote s'est bien déroulé

Création d'une nouvelle activité : couture d'accessoires les jeudis soir à dix-huit heures.

L'adhésion reste à trente euros pour toute activité.

Marché de Noël : les dates retenues sont les sept et huit décembre deux mille dix-neuf. Les personnes qui sont intéressés devront s'inscrire par mail à la présidente (**mary.deroinbrossard@orange.fr**) avant le 15 octobre Chaque participant devra offrir un lot destiné à la tombola qui sera organisée (les tables seront installées dans la salle de la Cravanchoise le vendredi à quinze heures avec l'aide de personnes qui participent au marché Et l'installation des vendeurs se fera le samedi matin de 9h à 12h comme l'an dernier.

L'exposition se fera les quinze et seize mai deux mille vingt.

Un goûter ou éventuellement un repas en commun terminera l'année.

Pas de **questions** particulières.

La prochaine réunion du bureau est fixée au seize octobre deux mille dix-neuf à dix-sept heures dans la salle de la Cravanchoise (à l'étage).

Fin de la séance à dix-huit heures.

Fait à Cravanche, le 4 octobre deux mille dix-neuf.

La présidente



Maryvonne Deroin-Brossard.

la trésorière



Nicole Chainquiou

la secrétaire



Odile Gendrin

Les suppléantes :



France Chalot



Martine Renault